

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE HANAU-LA PETITE PIERRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 janvier 2022

Nombre de conseillers : 60 Conseillers présents : titulaires : 45 + 11 Pouvoirs
suppléants : 2

Secrétaire de séance : M. D. FOLLENIUS

Sous la présidence de : M. P. MICHEL

PRESENTS : M. T. SPACH, Mme L. JOST-LIENHARD, M. P. MICHEL, Mme D. HAMM, M. S. FATH, Mmes A. CHABERT, L. MEHL, MM. B. SCHAFF, D. ETTER, F. ENSMINGER, M. GANGLOFF, D. FOLLENIUS, H. DOEPPEN, Mmes E. BECK, C. MUNSCH, M. J.M. KRENER, Mme E. SCHLEWITZ, MM. S. FERTIG, L. STEINMETZ, G. HALTER, Mme M.C. MILLER-AMARD - Suppléante -, MM. Y. KLEIN, F. GERBER, A. DANNER, R. SCHMITT, D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. J.M. HOERTH, H. STEGNER, Mme C. DURRMEYER-ROESS, MM. T. SCHINI, R. MULLER, C. FAUTH, S. SCHMIDT - Suppléant -, S. LEICHTWEIS, B. KRIEGER, M. KRAPPENBAUER, A. SPAEDIG, Mme F. BOURJAT, MM. J.C. BERRON, R. KOENIG, Y. RUDIO, C. EICHWALD, G. SAND, Mme V. RUCH, M. C. DORSCHNER, J.M. REICHHART.

EXCUSES : MM. F. STAATH - Pouvoir à M. S. FATH -, M. MEYER - Pouvoir à M. P. MICHEL -, Mme C. KISTER - Pouvoir à M. F. ENSMINGER -, MM. E. WAGNER - Pouvoir à M. F. GERBER -, G. REUTENAUER, J.M. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.M. KRENER -, Mme S. FISCHBACH - Pouvoir à M. J.M. KRENER -, MM. C. WINDSTEIN, D. HOLZSCHERER, F. DE FIGUEIREDO - Pouvoir à M. D. FOLLENIUS -, P. HERRMANN - Pouvoir à M. D. ETTER -, J.L. RINIÉ, R. LETSCHER - Pouvoir à M. J.C. BERRON -, Mmes C. DOERFLINGER - Pouvoir à M. C. DORSCHNER -, D. SCHMITT-MERX - Pouvoir à M. C. DORSCHNER-.

Délibération n°4B: Plan de financement prévisionnel des travaux d'adaptation et d'extension de la Maison de l'Intercommunalité

Rapporteur : M. P. MICHEL

Vu le projet d'adaptation et d'extension de la Maison de l'Intercommunalité

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide par 51 voix Pour, 3 Abstentions (Mme A. CHABERT, M. S. FERTIG, Mme M.C. MILLER-AMARD) et 4 voix Contre (M. D. BURRUS, Mme A. LEIPP, MM. Y. RUDIO, C. EICHWALD)

* d'ADOPTER pour un coût global de 2 750 000 € HT son Avant-Projet Détaillé ;

* d'ADOPTER son plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES HT		
Montant des travaux	2 113 968,49 €	
Montant des honoraires et études (20 % du coût des travaux)	422 793,70 €	
Montant des révisions de prix + imprévus (10 % du coût des travaux) et divers	213 237,81 €	
TOTAL	2 750 000,00 €	

RECETTES	Montant	%
Etat – DETR 2022	1 100 000,00 €	40,00 %
Région Grand Est : Climaxion aide au photovoltaïque (300 €/kWc) pour 45 kWc	13 500,00 €	0,49 %
Agence de l'Eau Rhin-Meuse (11 ^{ème} programme) Gestion intégrée des eaux pluviales et nature en ville (60% avec un montant plafond de 40€/m ²) pour le bassin d'infiltration	8 000,00 €	0,29 %
CCHLPP	1 628 500,00 €	59,22 %
TOTAL	2 750 000,00 €	100,00%

*** D'AUTORISER** le Président

- à solliciter, sur la base du plan de financement prévisionnel indiqué ci-dessus :
 - une Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2022
 - les aides de la Région Grand Est : Climaxion aide au photovoltaïque (300 €/kWc) pour 45 kWc
 - les aides Agence de l'Eau Rhin-Meuse (11^{ème} programme) pour la gestion intégrée des eaux pluviales et nature en ville (60% avec un montant plafond de 40€/m²) pour le bassin d'infiltration
 - toutes autres aides qui pourraient être obtenues par ailleurs ;
- à signer tout document afférent à ces demandes.

Certifié exécutoire

Pour extrait conforme,
Le Président